

Nous souhaitons vous faire part du sentiment d'exaspération qui est le nôtre au vu des nouvelles mesures gouvernementales concernant nos statuts.

Il est curieux de constater que le gouvernement comptabilise systématiquement les heures non effectuées par les enseignants pour des raisons diverses, mais toujours justifiées, mais que tout le travail effectué en dehors des heures réglementaires n'est jamais reconnu et jamais rémunéré.

Peut-être faut-il rappeler précisément ce qu'un professeur fait naturellement sans en référer à l'administration et sans en attendre aucune gratification particulière.

- des horaires en constante diminution obligent les enseignants à assurer des heures supplémentaires **bénévolement** pour clore les programmes officiels.
- des contrôles communs et des bacs blancs organisés pour le bien des élèves mobilisent les enseignants et les contraignent à une lourde charge de travail supplémentaire **non rémunérée**.
- des oraux pour préparer les élèves à l'épreuve du bac et au rattrapage sont effectués totalement **bénévolement**
- en cas d'absence, ou de stage la plupart des enseignants soucieux de la réussite de leurs élèves rattrapent leurs cours **bénévolement** et alors que rien ne les y contraint.
- Sur leur temps libre, nombre d'enseignants organisent des sorties sur le temps scolaire mais aussi hors temps scolaire (le soir, pendant les vacances...) : il est inutile de rappeler la lourdeur que nécessitent l'organisation et la préparation pédagogique de tels projets (**non rémunérés**)
- Sur leur temps libre, nombre d'enseignants organisent des projets pédagogiques menés sur plusieurs semaines : classe patrimoine, classe APAC, projets interdisciplinaires...qui nécessitent un investissement supplémentaire **non rémunéré**
- Ils assurent la coordination d'une discipline, établissent des progressions communes, des plannings de passage pour les examens blancs, décident des sujets, harmonisent les corrections ou les évaluations **sans être rémunérés**. En EPS, cette coordination est d'autant plus lourde qu'elle est chargée de négocier avec les municipalités l'occupation partagée des équipements sportifs.
- Pour se former les enseignants sont contraints d'utiliser leur temps libre tout en assumant par ailleurs leur charge de travail habituelle.

Faut-il qu'à partir de la rentrée 2007, tous les professeurs cessent ces activités bénévoles pour que l'on réalise enfin le travail qu'ils fournissent ?

Si la charge de travail des professeurs doit augmenter, en raison des nouvelles contraintes que l'on prétend leur imposer, devront-ils se résoudre à se contenter de deux notes par trimestre, à photocopier le cours du manuel et à se priver de tout travail d'équipe ?

Devront-ils supprimer contrôles communs, bacs blancs, oraux blancs, sorties, et autres projets pédagogiques ?

Quand les enseignants seront-ils enfin rémunérés à leur juste valeur?